

foncier

Donner à voir les accaparements de terres

L'Observatoire des formes du foncier met à disposition une mine d'informations sur les accaparements de terres et les projets agro-industriels les motivant.

Vous vous posez des questions sur l'urbanisation d'une ancienne forme agraire à Québec, sur les corridors et rideaux forestiers de protection écologique en ex-URSS ou encore sur la trame agraire de Ruicheng en Chine ? Rendez-vous alors sur le site Internet de l'Observatoire des formes du foncier dans le monde (www.formesdufoncier.org). Si vous êtes particulièrement intéressés par la question des acquisitions massives de terres vous devriez également y faire un tour. Cet Observatoire, véritable documentation géographique, est l'un des projets menés par l'association France internationale expertise foncière (voir encadré). Il propose à l'heure actuelle quelque deux cents études géographiques régionales et thématiques réalisées à partir d'images aériennes ainsi qu'une « veille satellitaire sur les acquisitions de foncier ».

Dans la région de Chokwe au Mozambique, la même zone sur deux images présentes sur Google Earth : à gauche, en 2005 et à droite, en 2009. (www.formesdufoncier.org)



« En allant sur les géoportails [type Google Earth], on trouve une quantité d'informations considérable mais il faut se former à l'observation et à l'analyse », explique Gérard Chou-

quer, historien du cadastre, directeur de recherche au CNRS et auteur de la majorité des analyses en ligne sur l'Observatoire¹. Intéressé depuis plusieurs années par le phénomène des acquisitions massives de terres, Gérard Chouquer est persuadé que l'analyse méthodique des formes agraires pourrait apporter de précieuses et fiables informations sur le sujet. « L'imagerie, dont la qualité est chaque jour meilleure, est un outil d'évaluation de l'existant. Quand on cherche, on trouve des informations (périmètres, localisation précises des zones concédées) concernant les différents projets d'acquisitions des entreprises, des gouvernements, etc. Il est alors possible de croiser ces deux types d'informations pour regarder ce qui se passe sur le terrain... et effectuer un suivi dans le temps », indique Gérard Chouquer qui souligne l'enjeu de montrer l'occupation réelle des espaces pour ne pas considérer que des

FRANCE INTERNATIONALE EXPERTISE FONCIÈRE (FIEF)

L'association fédère des professionnels travaillant sur le foncier dans les domaines juridique, institutionnel, économique, de la géographie, de la sociologie, de la géométrie et de la formation. Elle entend contribuer « à la bonne gouvernance dans le domaine du foncier » et mène des actions en étroite relation, notamment, avec l'Ordre des Géomètres-Experts qui en est à l'origine. « En France, la gestion du foncier, de la propriété et donc du cadastre (qui est un outil fiscal) est une vraie préoccupation nationale, il existe un réel savoir-faire sur ces questions, explique Gérard Chouquer, secrétaire de l'association. La pression des bailleurs internationaux [Banque mondiale, Fonds monétaire international, Nations unies...] mais aussi la mondialisation du droit commercial poussent les pays en développement à vouloir se doter d'un cadastre pour apporter une sécurité foncière à ces investisseurs. Or dans nombre d'entre eux, la gestion du foncier est complètement différente de ce que nous connaissons, avec bien souvent, plusieurs ayant-droit pour un terrain. L'idée de Fief est de contribuer à inventer des procédures de sécurisation foncière souples qui collent au besoin des gens, tout en tenant compte de leurs moyens. » L'association mène également des actions de formation auprès de géomètres-arpenteurs francophones. Plus d'infos : www.formesdufoncier.org/fief.

terres vacantes (des zones de parcours pour le pâturage par exemple) sont des territoires vides. On trouve déjà en ligne une dizaine d'analyses morphologiques dédiées à des zones d'accueil de projets agro-industriels au Mali, en Éthiopie et en Sierra Leone.

« Nous mettons ces informations à disposition de tout le monde, s'en saisit qui veut... », résume Gérard Chouquer. Ce dernier écrit également dans la présentation de la démarche de l'Observatoire, à lire en ligne² : « Montrer l'occupation réelle de l'espace géographique, c'est contribuer à déconstruire un discours inexact sur la

vacance des terres [...]. C'est établir les fondements les plus fiables pour un discours alternatif. Mais c'est aussi proposer des bases pour des choix d'aménagement plus responsables. Malgré les vicissitudes actuelles du débat international, il ne fait guère de doute que les projets d'agro-industrie vont se développer et que la pression sur les terres deviendra encore plus forte. Mieux vaut donc argumenter les choix en les documentant par des cartographies de plus en plus précises. »

■ HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

1 - Dans le TRI n°417, nous avons publié une contribution de Gérard Chouquer, parue dans la revue *Grain de sel*. À lire ou à relire...

2 - www.formes-dufoncier.org/index.php?rub=actualites/acquis/methodo.

en bref

RENTÉE POSITIVE

Isolation thermique de pointe, éclairages et équipements à consommation d'énergie minimale, 2 800 m² de panneaux photovoltaïques (produisant l'équivalent à la consommation de 100 foyers français) et 400 m² de capteurs solaires pour l'eau chaude et le chauffage... Le lycée Vaclav Havel à Bègles (Gironde) est le premier lycée à énergie positive de France et a pour objectif de réduire dès 2012 ses émissions de gaz à effet de serre par six. □

DÉPOLLUTION

Selon le ministère en charge de l'écologie, la réhabilitation des sites et sols pollués en France a coûté 470 millions d'euros en 2010. Une dépense qui a doublé en dix ans et qui devrait encore croître dans les années à venir. Une situation due entre autres à une pression foncière élevée qui stimule la reconversion de friches et à la réglementation de plus en plus sévère pour les propriétaires de sites pollués. □

GARDE TES...

Cet été, la Commission européenne a modifié le règlement concernant l'exportation des déchets des pays de l'OCDE (organisation internationale des pays « démocratiques et développés »). Il sera désormais plus difficile d'envoyer des conteneurs remplis de vieux ordinateurs « qui fonctionnent encore quand on bouge le câble » et qui une fois débarqués en Afrique ou en Asie prennent immédiatement la direction des décharges... (source : Cniid). □

pêche Pisciculture d'eau douce, la grande oubliée

Dans les différentes réflexions en vue de la réforme de la Politique commune de la pêche en 2013, les avis et recommandations pour l'avenir de la pisciculture sont quasi absents et ne concernent que l'aquaculture marine¹. Si l'élevage d'esturgeons est l'objet d'attention, il n'en va pas de même pour les autres filières de la pisciculture d'eau douce. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat. Tout d'abord, le potentiel piscicole français n'est considéré qu'au regard de 1 500 kilomètres de côtes métropolitaines ; les rivières et les étangs restent méconnus. Ensuite, on notera peut-être une certaine prudence des organismes de recherche qui ont conscience, à juste titre, qu'il n'est pas soutenable de vulgariser et d'encourager le développement des schémas d'élevage actuels. En effet, le problème de l'impact des élevages piscicoles sur la qualité de l'eau des rivières n'est pas résolu, de même que les conséquences de l'alimentation des poissons d'élevage sur la diminution des stocks mondiaux ne sont pas claire-

ment évaluées. Car, pour élever selon les schémas actuels, il faut d'abord pêcher en mer ; truites et autres carnassiers d'eau douce étant nourris avec des granulés fabriqués à partir de farine de poisson.

ALTERNATIVE ?

L'élevage du poisson dans des cages en mer, en fort développement depuis quinze ans et présenté comme la seule alternative à la surpêche, porte la pollution directement au cœur de l'océan. Or, la pisciculture continentale peut plus facilement maîtriser son activité en diminuant ses prélèvements d'eau grâce au recyclage, contrôler les rejets de ses effluents, supprimer de l'alimentation les protéines issues de poisson. La France dispose de 450 000 hectares d'étangs, notamment sous-exploités². Développer des filières d'élevage en pisciculture et en étang offrirait des gages de qualité et de respect de l'environnement. C'est un enjeu en termes de souveraineté alimentaire mais aussi d'emploi rural.

■ PHILIPPE BENOIST (CEDEPA)

1 - L'avis rendu par le Conseil économique, social et environnemental, en début d'année 2012, sur la réforme, illustre bien le peu de préoccupation pour la pisciculture.

2 - Lire : <http://cedepa.wordpress.com/2012/05/27/les-etangs-un-potentiel-lentique-sous-exploite/>.

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'afip, de la FNCivam, de la CNFR et du MRJC



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël

Correia - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Hugo Barthalay, Philippe Benoist, Camille Botella, Jean-Marc Bureau, Michel Carré, Wilbène Cenatus, Dominique Macé, Mathieu Mallet, David Marques, Gwladys Porracchia, Patrick Sadones, Victoria Selwyn, Sandrine Théreaux et Aude Torchy.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Photocomposition et impression :
Imprimerie 34, Toulouse, imprimé sur papier Satimat green PEFC

Administration / Rédaction :
2, rue Paul Escudier - 75009 Paris

Tél. 01 48 74 52 88 - Fax 01 42 80 49 27

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE : GIROLAME/FLICKR

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner explicitement la source — n°CPPAP : 0615G86792
ISSN : 1165-6166 — Dépôt légal : Septembre 2012.

vivre ensemble

Associations

4 Évolution des relations avec les collectivités

Europe

5 Politique d'austérité et développement rural au Portugal

Société

6 « Les classes populaires se retrouvent en dehors des grandes métropoles »

Démocratie

8 La démocratie en question

9 « Les systèmes de vote à préférence unique ne reflètent pas la complexité »



un autre développement

Agriculture

14 Stéphane Le Foll, ou l'obsession de la diversité
16 La réforme de la Politique agricole commune est en marche

Initiative

17 Rendre les produits bio plus accessibles

Culture

18 Pari réussi pour le Péri'Art

International

19 Coopérative Al Sanabel : les raisins de la solidarité

ménager les ressources

Foncier

10 Donner à voir les accaparements de terres

Pêche

11 Pisciculture d'eau douce, la grande oubliée

Énergie

12 La Bretagne canalise ses énergies citoyennes

Maintenant, vous pouvez céder à vos pulsions d'achat en vous réabonnant ou en vous abonnant instantanément sur la boutique en ligne de la revue

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour 11 numéros / an :

- Particuliers 50 € ; étudiants – chômeurs 40 € ; institutions, bibliothèques, associations 75 € ; abonnements groupés (à partir de 5 personnes) 40 € l'unité ; découverte 3 mois 20 € ; soutien 100 €.
- À l'étranger : particuliers 60 € ; institutions 85 €.

Pour un abonnement 2 ans : particuliers 90 € ; institutions 140 €.

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural* ? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue à un ami, indiquez ici ses coordonnées, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif
à envoyer à Transrural Initiatives - 2, rue Paul Escudier - 75009 Paris
transrural@globenet.org